

France-Talence: Security services

OJ S 41/2014 27/02/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Université Bordeaux 1

Postal address: 351 cours de la Libération, CS 10004

Town: Talence Cedex

Postal code: 33405

Country: France

Contact person: Direction des achats

For the attention of: Mme Marie-Christine Para

E-mail: bureau.achat@u-bordeaux1.fr

Telephone: +33 540006039

Fax: +33 540008494

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.u-bordeaux.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Université de Bordeaux

Postal address: 351 cours de la Libération

Town: Talence Cedex

Postal code: 33405

Contact person: Direction des achats

For the attention of: Mlle Marie-Christine Para

E-mail: bureau.achat@u-bordeaux.fr

Telephone: +33 540006039

Fax: +33 540008494

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Université de Bordeaux

Postal address: 351 cours de la Libération

Town: Talence Cedex

Postal code: 33405

Contact person: Direction des achats

For the attention of: Mlle Marie-Christine Para

E-mail: bureau.achat@u-bordeaux.fr

Telephone: +33 540006039

Fax: +33 540008494

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Université de Bordeaux

Postal address: 351 cours de la Libération

Town: Talence Cedex

Postal code: 33405

Contact person: Direction des achats
For the attention of: Mlle Marie-Christine Para
E-mail: bureau.achat@u-bordeaux.fr
Telephone: +33 540006039
Fax: +33 540008494
Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Sécurité incendie, secours à la personne et sûreté pour les sites principaux des Plateformes administratives de campus (PAC) talence, carreire/victoire et pessac de l'université de Bordeaux situées respectivement sur les communes de talence, bordeaux et pessac ainsi que pour leurs sities délocalisés.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 23: Investigation and security services, except armoured car services

Main site or place of performance: Départements 33, 47 et 24

NUTS code FR61 Aquitaine

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet une mission de sécurité incendie, de secours à personnes et de sûreté pour les sites principaux des Plateformes administratives de campus (PAC) Talence, Carreire/Victoire et Pessac de l'université de Bordeaux situées respectivement sur les communes de Talence et Pessac, Bordeaux et Pessac ainsi que pour leurs sites délocalisés.

Il s'agit d'assurer la sécurité incendie, le secours à la personne, la surveillance et le gardiennage des biens et des locaux ainsi que la protection des personnes en position de travailleur isolés sur l'ensemble des sites principaux et leurs sites délocalisés.

Les plans des sites concernés (principaux et délocalisés) pour les trois plateformes administratives de campus seront remis aux candidats lors des visites obligatoires des sites (voir règlement de la consultation).

Le marché prévoit également la possibilité de recours à des bons de commande pour des missions ponctuelles. Dans ce dernier cas, les missions peuvent aussi concerner les autres sites de l'université, situés sur les communes d'agen, Arcachon, Floirac, Gradignan, Les Eyzies, Mérignac, Bordeaux, Bastide, Villenave d'ornon, Pessac, Talence, Périgueux.

II.1.6. CPV code(s)

79710000 Security services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les sommes dues au titre de l'exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours maximum en application de l'article 98 du code des marchés publics.

Ce délai global de paiement court à compter de la date de réception de la facture par le service acheteur dès lors que la facture a bien été transmise dans les conditions indiquées au 2 et 3 du présent article 15. Dans le cas contraire, le délai commence à courir à compter de la date à laquelle ces conditions sont réputées remplies.

Ce délai peut être suspendu dans les conditions prévues par la réglementation.

En cas de dépassement du délai global de paiement, des intérêts moratoires seront dus, conformément aux dispositions du code des marchés publics.

Le mode de règlement est le virement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence et des exigences de l'article 22 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005, les candidats peuvent présenter leur candidature et leur offre sous forme de groupement :

- soit conjoint (lorsque chaque membre du groupement s'engage à exécuter la (ou les) prestation(s) susceptible(s) de lui être confiée(s) dans le marché) ;
- soit solidaire (lorsque chaque membre du groupement est engagé pour la totalité du

marché).

L'université Bordeaux 1 souhaite que lorsque le marché lui aura été attribué, le groupement prenne la forme d'un groupement solidaire.

En cas de groupement conjoint, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.

En cas de groupement solidaire, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que chacun des membres du groupement s'engage solidairement à réaliser.

Dans les 2 formes de groupement, l'un des membres, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis à vis du pouvoir adjudicateur et en coordonne les prestations.

Les candidatures et les offres sont signées soit par l'ensemble des entreprises groupées soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de la passation du marché.

L'entreprise mandataire pour un groupement ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter plusieurs offres à la fois à la qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Imprimé Dc1 Lettre de candidature formulaire joint au dossier ou téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances En cas de non production du Dc1 ou Dc1 incomplet, le candidat produit :

1) lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, établie sur papier libre,

si la lettre de candidature est établie sur papier libre, le candidat doit préciser s'il se présente seul ou en groupement (cf. Art 7 du présent document) et, dans ce dernier cas, il doit indiquer conformément à l'article 22 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 :

— la forme du groupement (conjoint ou solidaire)

— le mandataire

2) une déclaration sur l'honneur, (ou Imprimé Dc1) datée et signée, dans laquelle le candidat déclare ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner à un marché (art 46 du CMP).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 1. Imprimé Dc2 Déclaration du candidat formulaire joint au dossier ou téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances En cas de non production du Dc2 ou Dc2 incomplet, le candidat produit :

a) une déclaration concernant le chiffre d'affaires HT global et le d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisées au cours des trois (3) derniers exercices disponibles ;

b) une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ;.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1. Références du candidat :

Présentation d'une listes des prestations équivalentes réalisées au cours des 3 dernières années, en indiquant le montant, la date, le client public ou privé.

2. La description de l'outillage, du matériel et des équipements dont dispose le candidat pour la réalisation de marchés de même nature

3. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement

4. Des certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures ou des services à des spécifications ou à des normes. Il est toutefois accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité si le prestataire n'a pas accès à ces certificats ou aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

5. Des certificats de qualification professionnelle.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation.

6. Le pouvoir de la personne habilitée à engager la société.

Par ce document, le candidat démontre la capacité juridique de la personne signant les documents à engager la société

7. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet et d'apporter la preuve que l'autorisation de poursuite de son activité couvre la période correspondant à la durée du présent marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La qualité des prestations proposées. Weighting 55

2. Les prix. Weighting 35

3. Les performances du candidat en matière de développement durable. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-042

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.4.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Pour tout détail ou information complémentaire (et notamment pour ce qui concerne les détails des critères de jugement des offres) ou pour tout autre information relative au marché, se reporter au DCE.

Le DCE peut être téléchargé ou consulté sur la plateforme de dématérialisation : www.marches-publics.gouv.fr (recherche avec le numéro de marché 2014-042).

Il peut également être demandé à l'adresse suivante :

Université de Bordeaux

Direction des achats

351 cours de la Libération

bâtiment A33 - RDC -aile droite - porte 21

33405 Talence Cedex France

Tél +33 540006039

fax +33 540008494

Courriel : bureau.achat@u-bordeaux.fr.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.2.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Bordeaux
Postal address: 9 rue Tastet
Town: Bordeaux
Postal code: 33000
Telephone: +33 556993800
Fax: +33 556243903

Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Bordeaux
Postal address: 9 rue Tastet
Town: Bordeaux
Postal code: 33000
Telephone: +33 556993800
Fax: +33 556243903

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: "Précisions concernant les délais d'introduction des recours: toute décision pourra faire l'objet d'un recours:

- recours administratif auprès du président de l'université dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée,
- référé pré contractuel exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la conclusion du contrat conformément aux dispositions des articles L551-1 à L551-12 et R551-1 à R 551-6 du code de justice administrative,
- référé contractuel exercé après la conclusion du contrat conformément aux dispositions des articles L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du code de justice administrative,
- recours pour excès de pouvoir, assorti ou non d'un référé suspension, contre un acte détachable du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de cet acte,
- recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief (articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative),
- recours de plein contentieux, assorti ou non d'un référé suspension, contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de sa date de signature".

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.2.2014